

27^{ème} Grand Prix de Gap-Bayard

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juillet 2022

Règlement de l'Epreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

1^{ère} Série Dames et Messieurs : pas de limite d'index

Le champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 14 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

3 places Dames et 11 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Article 2 - Forme de Jeu et Séries

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues / Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon recommandations fédérales. Départs du 3^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : seront retenus les meilleurs scores dans la limite des 2/3 des joueurs inscrits + ex-aequo.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous n°1 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du jeudi 21 juillet 2022 (réservations obligatoires auprès du Golf) :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : **40€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) : **50€**
- Membres de plus de 25 ans : **50€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1997 ou après) : **30€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf avant le jeudi 7 juillet 2022 accompagnées du droit d'engagement adressé au :

GOLF DE GAP BAYARD - Centre d'Oxygénation - RN 85 - 05 000 GAP

Tout forfait devra être notifié au Golf par téléphone ou par mail info@gap-bayard.com. Une somme forfaitaire de 10€ sera retenue sur les droits d'engagement (Fais de dossier).

Pour tout forfait enregistré après l'édition des départs, les droits d'inscription resteront acquis à l'organisation.

Article 4 - Prix

Trophée du Grand Prix.

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

Chef Arbitre : Bernard BELY

Arbitre : Mireille CASTELLANI

Directeur du Golf : Michel GIRARD